



**Conseil Economique  
et Social**

Distr.  
GENERALE

TRANS/2003/10/Add.1  
10 janvier 2003

Original: FRANÇAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE  
COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

(Soixante-cinquième session, 18-20 février 2003,  
point 11(e) de l'ordre du jour)

**QUESTIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS EN MÉDITERRANÉE**

Travaux des centres d'étude et de formation en matière de transport  
dans la région de la Méditerranée

Information présentée par le Centre d'étude des transport  
pour la Méditerranée occidentale (CETMO)

Note : Le présent document est reproduit tel qu'il a été reçu.

\* \* \*

**Mise à jour du**  
**PROGRAMME DE TRAVAIL DU**  
**CENTRE D'ETUDES DES TRANSPORTS POUR LA MEDITERRANEE OCCIDENTALE**  
**(CETMO)**

**Période 2003-2004**

**I - INTRODUCTION**

Le programme de travail du CETMO pour la période 2003-2004 révisé la version précédente tout en recueillant les principaux sujets retenus lors de la 6ème réunion des Coordinateurs nationaux, en janvier 2002. Le programme de travail du Centre prend aussi en considération les activités à réaliser dans le cadre de DESTIN et REG-MED, deux projets que la CE a retenus dans le cadre du programme INCO-MED et que le CETMO coordonne.

Le programme s'adapte également au programme de travail approuvé par le Comité des transports intérieurs (CTI). Il tient compte, en particulier, des résolutions et des décisions des différentes instances de l'ONU sur la coordination et le caractère complémentaire du programme du Centre avec celui du Comité et sur l'octroi au CETMO du statut de Centre des Nations Unies, qui figurent notamment dans les documents du WP5 et ECE/TRANS/72 (49ème session du CTI), ECE/TRANS/74 (50ème session du CTI), E/1988/36□E/ECE/1170 (43ème session de la ECE) et Décision 169/88 de l'ECOSOC.

Le programme de travail est établi de janvier 2003 à décembre 2004. Sa révision annuelle permet néanmoins de le mettre à jour rapidement.

Un autre document (CETMO/TRANS/R.54-12/02) détaille le bilan des activités réalisées par le CETMO pendant l'année 2002.

**II - PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE 2003-2004**

**SOUS-PROGRAMME 1: de caractère fonctionnel**

**1.1 Activités organisationnelles**

Exposé succinct : Parmi les activités organisationnelles du Centre, il faut souligner :

- La définition et la négociation sur les termes du **Statut des Nations Unies pour le Centre**.
- **Les réunions avec les Coordinateurs nationaux** : La 6ème réunion des Coordinateurs nationaux au CETMO a eu lieu à Barcelone en janvier 2002. Les lignes de travail établies pour le Centre lors de cette réunion comprennent : la mise à jour et l'amélioration de la base de données CETMO et de ses outils d'utilisation et de diffusion ; l'analyse et la prévision des flux de transports pour la définition d'un réseau multimodal d'infrastructures en Méditerranée Occidentale et pour l'identification de ses priorités à moyen et long terme ; l'appui aux travaux du GTMO (Groupe des Ministres des Transports de la Méditerranée Occidentale) et le suivi de la coopération euro-méditerranéenne en matière de transports ; et la facilitation des transports dans la région. Des contacts réguliers avec les Coordinateurs nationaux sont prévus durant la période 2003-2004 pour les informer de l'état d'avancement des travaux.

## **1.2 Mise au point d'initiatives en matière de transports en Méditerranée Occidentale**

Exposé succinct : Les travaux du Centre peuvent aboutir à la proposition d'initiatives traitant un point particulier (infrastructure, facilitation de procédures, etc.) entre certains pays de la zone d'activité. Le Centre aide à la mise au point de ces initiatives et joue un rôle de coordinateur et de diffuseur visant à assumer leur pleine intégration dans l'ensemble des programmes de travail sur la Méditerranée. Le Centre peut également être chargé par ces pays de la mise en oeuvre, totale ou partielle, de ces initiatives. Le Centre traduit les résultats obtenus dans le cadre de ces initiatives en propositions à utiliser par d'autres pays de la région, par les deux Commissions Économiques de l'Europe et de l'Afrique et par l'UE.

## **1.3 Participation du CETMO aux travaux du WP5 et du CTI de la CEE-ONU**

Exposé succinct : Le CETMO participe et collabore aux travaux du groupe WP5 - groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports - et à ceux du CTI, dans le cadre des relations habituelles du CETMO avec la CEE-ONU. Il faut souligner l'importance de cette collaboration étant donné les activités méditerranéennes du programme du CTI. Un rapport annuel sur les activités du CETMO est soumis au Comité pour que tous les pays de la CEE puissent bénéficier des activités menées à bien par le Centre.

## **1.4 Coopération avec d'autres organismes et institutions internationaux en Méditerranée Occidentale**

Exposé succinct : Le CETMO maintient des relations permanentes de coopération avec les ministères en charge des transports des pays de la région, avec la CE et avec différents organismes nationaux et internationaux qui agissent également en Méditerranée : SNED (Maroc), SECEG (Espagne), INRETS (France), chambres de commerce, etc.

## **1.5 Service de documentation**

Exposé succinct : Le CETMO continue l'amélioration de l'informatisation du Service, la distribution des études qu'il publie et la diffusion du bulletin CETMO, un bulletin d'information trimestriel (éditions en français et en espagnol), avec la section *Dossier CETMO*, où les principaux résultats obtenus dans les différentes études réalisées sont publiés. Le Service de documentation dispose de courrier électronique (e-mail: [cetmo@cetmo.org](mailto:cetmo@cetmo.org)) et d'un site sur Internet (<http://www.cetmo.org>). Le catalogue du fonds documentaire peut être consulté à travers le site du Centre.

## **SOUS-PROGRAMME 2: perspectives dans le domaine des transports**

### **2.1 Analyse des flux méditerranéens de transport**

Exposé succinct : Le CETMO poursuivra l'analyse de l'évolution des flux internationaux en Méditerranée Occidentale, tant de marchandises que de voyageurs. Le CETMO approfondira en même temps en 2003 l'estimation des flux régionalisés de marchandises entre les quatre pays européens et la connaissance de l'organisation des chaînes de transport entre les deux rives de la Méditerranée. Résultats escomptés : Rapport bisannuel sur l'évolution des flux internationaux de marchandises en Méditerranée Occidentale ; élaboration d'une méthodologie d'estimation des flux internationaux de marchandises entre régions de la Méditerranée Occidentale, appuyée sur l'information disponible dans la sous-base de données CETMO-FLUX ; proposition à la CEE-ONU visant à organiser, en collaboration avec les autres Commissions régionales des Nations Unies concernées, un séminaire pour l'analyse des flux de marchandises à moyen et long terme dans la région méditerranéenne; rapport, dans le cadre du projet DESTIN, sur l'organisation de chaînes de transport entre les deux rives de la Méditerranée Occidentale.

### **2.2 Définition de scénarios de référence socio-économiques et des transports**

Exposé succinct : Le CETMO promouvra une réflexion visant à définir des scénarios socio-économiques et de

transports dans la Méditerranée Occidentale. Résultats escomptés : Rapport sur les scénarios de référence pour les transports internationaux en Méditerranée Occidentale.

### **2.3 Modélisation des trafics internationaux en Méditerranée Occidentale**

Exposé succinct : Le CETMO promouvra également une réflexion pour développer un modèle de prévision des trafics adapté à la Méditerranée Occidentale, aussi bien pour le trafic international de marchandises que de voyageurs. Résultats escomptés : Rapport, dans le cadre du projet DESTIN, sur les modèles de prévision de trafic en Europe et au Maghreb et proposition d'une méthodologie pour développer un modèle de prévision des trafics adapté à la Méditerranée Occidentale.

### **2.4 Groupe des Ministres des Transports de la Méditerranée Occidentale - GTMO**

Exposé succinct : Le GTMO a révisé les domaines prioritaires pour la coopération en Méditerranée Occidentale lors de la réunion de haut niveau qui s'est tenue à Madrid en juin 2002. Les priorités retenues ont été: la définition et le développement d'un réseau multimodal de transport en Méditerranée Occidentale, qui mette l'accent sur l'interconnexion avec les Réseaux Trans-Européens et avec les réseaux des pays voisins ; la recherche de modes de financement avantageux des infrastructures auprès des partenaires financiers ; la facilitation des échanges et des transports, en mettant l'accent sur l'ensemble de la chaîne de transport ; la mise à niveau des entreprises impliquées dans le transport, dans la perspective de la mise en place de la zone de libre échange ; la mise en place d'une banque de données et de méthodes permettant l'identification régulière des priorités dans la Méditerranée Occidentale ; le développement de la recherche en matière de transports dans la Méditerranée Occidentale et la participation des pays maghrébins aux programmes communautaires de recherche. Le CETMO, chargé du Secrétariat du GTMO, soutient les efforts du Groupe.

Résultats escomptés : Appui, en tant que Secrétariat du GTMO, au processus de signature d'un nouveau protocole pour la coopération dans le domaine des transports en Méditerranée Occidentale; proposition préliminaire d'un réseau stratégique de transport en Méditerranée Occidentale, dans le contexte de l'extension du RTET ; proposition et application d'une méthodologie simple pour l'identification de goulets d'étranglement à moyen terme en matière d'infrastructures aéroportuaires en Méditerranée Occidentale ; appui à la participation de partenaires des pays du Maghreb au 6ème Programme Cadre RDT.

### **2.5 Suivi de la coopération euro-méditerranéenne en matière de transports**

Exposé succinct : Le CETMO, dans son rôle d'organisme international d'études pour la Méditerranée Occidentale, suit avec une attention spéciale les suites de la Conférence de Barcelone (partenariat euro-méditerranéen et programme MEDA) et celles de la 3ème Conférence Paneuropéenne des Transports à Helsinki (PeTrA méditerranéenne).

En particulier, le CETMO suit la stratégie établie par la CE dans le cadre du **Forum Euro-méditerranéen des Transports**, qui devrait permettre d'approfondir la réflexion sur les problèmes des transports en Méditerranée. La troisième réunion du Forum s'est tenue en juillet 2002, à Bruxelles. La réunion a permis de réviser les progrès réalisés autour du Projet Euromed Transports, de soutenir les grandes lignes de deux nouveaux projets régionaux qui pourraient être financés à travers le programme MEDA (relatifs à la navigation par satellite et à la sécurité maritime en Méditerranée), ainsi que de ratifier le mandat de plusieurs groupes d'experts. Résultats escomptés : Participation au quatrième Forum Euro-méditerranéen des Transports et aux groupes de travail ; suivi de l'état d'avancement des travaux réalisés dans le cadre du Projet Euromed Transports.

### **SOUS-PROGRAMME 3: opérations de transport et facilitation**

#### **3.1 Conventions et accords internationaux**

Exposé succinct : Pour encadrer les travaux sur la facilitation des échanges et du transport international, il est nécessaire d'identifier au préalable les principaux accords et conventions internationaux qui peuvent avoir une incidence sur la facilitation et de connaître leur degré d'application dans chaque pays. Résultats escomptés : Rapport sur les conventions et accords internationaux, préparés sous les auspices des Nations Unies ou d'autres institutions internationales, ayant une incidence sur la facilitation du transport en Méditerranée.

#### **3.2 Simplification et harmonisation des procédures**

Exposé succinct : Ce point vise à faire progresser des questions de simplification et d'harmonisation qui font l'objet d'une réflexion commune tendant au développement des échanges commerciaux et à la facilitation du transport dans la région. Résultats escomptés : Organisation de quatre ateliers en 2003-2004, dans le cadre du projet REG-MED, visant d'une part à identifier les obstacles de type réglementaire et les pratiques ayant une influence sur la facilitation du transport entre les pays du Maghreb et l'UE et d'autre part à analyser comment l'application des accords internationaux et le rapprochement dans le Maghreb au cadre réglementaire Communautaire peuvent contribuer à réduire ces obstacles. Au cours des ateliers, on abordera des thèmes tels que la simplification des procédures douanières et des contrôles aux frontières, la facilitation du transport maritime et du passage portuaire ou les conditions pour assurer l'efficacité des chaînes de transport porte à porte entre les deux rives de la Méditerranée. Une participation active de la Division des transports de la CEE-ONU aux ateliers est prévue.

### **SOUS-PROGRAMME 4: statistiques et informations sur les transports internationaux**

#### **4.1 Harmonisation des statistiques**

Exposé succinct : Le CETMO continuera à développer les activités suivantes, qui visent à assurer la qualité des statistiques issues du Centre :

- L'inventaire des sources existantes : identification des centres de production d'information et de documentation sur les transports de marchandises et de voyageurs dans le cadre de la Méditerranée Occidentale.
- L'analyse des sources sélectionnées : examen critique des statistiques établies, analyse comparative, description des caractéristiques, homogénéité, compatibilité, etc., analyse des dispersions et des propositions pour surmonter les différences liées à la création d'une banque de données.
- La collecte des données pour la mise à jour de la Base de Données CETMO.

Résultats escomptés : Ces activités sont réalisées d'une façon permanente avec la collaboration des Coordinateurs nationaux et bénéficient de la participation du CETMO comme observateur au projet MED-TRANS sur l'harmonisation des statistiques de transport en Méditerranée, réalisé dans le cadre du Partenariat euro-méditerranéen.

#### **4.2 La Base de Données CETMO**

Exposé succinct : Le CETMO gère une Base de Données sur les flux de marchandises et de voyageurs, les infrastructures et la réglementation des transports en Méditerranée Occidentale. La dernière mise à jour a établi l'année 1999 comme année de référence pour la sous-base sur les flux (CETMO-FLUX), 2000 pour les infrastructures (CETMO-INFRA) et 2001 pour la réglementation (CETMO-LEX).

Résultats escomptés : Mise à jour des sous-bases CETMO-FLUX, CETMO-INFRA et CETMO-LEX, tout en réalisant un effort pour améliorer et développer les informations de la Base de Données, ainsi que ses moyens de diffusion ; évaluation des possibilités de collecter des informations sur les trafics de marchandises port à port ; réflexion sur l'accès - public et/ou restreint - aux informations des sous-bases CETMO-FLUX et CETMO-INFRA à travers le site web du CETMO ; proposition d'une structure révisée de la Base de Données, susceptible d'être exploitée pour modéliser les trafics internationaux de marchandises et de voyageurs dans la région.

#### **4.3 Diffusion des statistiques**

Exposé succinct : La diffusion de la Base de Données CETMO se fait à travers les Coordinateurs nationaux.

Résultats escomptés : Une sélection des statistiques disponibles au CETMO sera à la disposition du public à travers son site web.

---

Les travaux du CETMO sont, comme toujours, mis à la disposition du Comité des Transports Intérieurs et de ses groupes de travail.

**ANNEXE**

**LIAISON DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2003-2004 DU CETMO AVEC  
LE PROGRAMME DE TRAVAIL (2000-2004) DU COMITE DES TRANSPORTS INTERIEURS DE LA CEE/ONU**

---

<b>PROGRAMME DE TRAVAIL DU CETMO</b>	<b>PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITE DES TRANSPORTS INTERIEURS</b>
<b>2. PERSPECTIVES DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS</b>	Activité 02.1 Activité 02.2 Activité 02.5
2.1. Analyse des flux méditerranéens de transport	
2.2 Définition de scénarios de référence socio-économiques et des transports	
2.3 Modélisation des trafics internationaux en Méditerranée Occidentale	
2.4 Rencontres des Ministres des Transports de la Méditerranée Occidentale-GTMO	
2.5 Suivi de la coopération euro-méditerranéenne en matière de transports	
<b>3. OPERATIONS DE TRANSPORT ET FACILITATION</b>	Activité 02.2.2 Activité 02.5.2 Activité 02.7 Activité 02.9 Activité 02.10 Activité 02.11
3.1 Conventions et accords internationaux	
3.2 Simplification et harmonisation des procédures	
<b>4. STATISTIQUES ET INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS INTERNATIONAUX</b>	Activité 02.12
4.1 Harmonisation des statistiques	
4.2 La Base de Données CETMO	
4.3 Diffusion des statistiques	

---